

Enseignement de promotion sociale INCLUSIF

L'enseignement en promotion sociale veille à ce qu'une situation de handicap ne constitue pas un frein à la réussite (conformément au décret du 30 juin 2016)

Ensemble nous réfléchissons au projet d'études de l'étudiant bénéficiaire et nous le soutenons tout au long de sa formation

À QUI NOUS ADRESSONS-NOUS ?

Atout étudiant ou futur étudiant de Promotion Sociale, en situation de handicap, présentant :

- une déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle
- un trouble spécifique de l'apprentissage (tda/h, dys,...)
- une maladie invalidante

QUEL SOUTIEN POUVONS-NOUS VOUS APPORTER ?

- Un encadrement et un accompagnement personnalisé tout au long de la formation de l'étudiant
- Une réflexion conjointe et une recherche d'aménagements personnalisée au niveau pédagogique favorisant l'autonomie (dans les limites des aménagements raisonnables)
- Un contact et un relais auprès des enseignants, des services administratifs ou de tout autre service externe spécialisé
- Un soutien et une écoute attentive

QUI CONTACTER ?

La référente inclusion sera votre personne de contact tout au long de votre formation. N'hésitez pas à la contacter (uniquement en matinée) :

Hanet Véronique
0474 26 40 84
veronique.hanet@charleroi.be

Réfléchir à un projet d'études et trouver des solutions est un processus qui demande du temps. Nous contacter le plus tôt possible, et ce avant l'inscription aux unités d'enseignement, est donc idéal.



L'aide à la réussite

Vous avez besoin de soutien.

Vous ne voyez pas où
vous en êtes.

Vous ne savez pas (plus) comment
on étudie...

Quelles que soient les raisons qui vous démotivent, une
personne peut vous aider :

votre responsable du suivi pédagogique.

Vous la croisez souvent dans l'école,
elle est là pour vous aider. : c'est Alixe Carrié.

N'hésitez pas à lui demander un rendez-vous, quand vous
la voyez ou par mail (alixe.carrie@charleroi.be)

et à lui exprimer vos doutes.

Votre démarche restera personnelle et discrète.